

Foire aux questions des familles pour les vacances d'été 2020



« Garderie » et « Centre de loisirs », c'est pareil ?

Absolument pas ! Et c'est par là qu'il faut commencer ! La MJC est une association d'éducation populaire, et non un service de garde. En cohérence avec les valeurs qu'elle défend, elle propose l'accès à des activités de découvertes variées aux enfants entre 3 et 11 ans. En y inscrivant votre enfant, vous l'inscrivez à des temps d'ateliers, en lien avec nos projets et non à des « temps de garde ». Par conséquent, en prenant l'adhésion de votre enfant, vous adhérez aux valeurs de notre association.

Quand êtes-vous ouverts ?

Du 6 juillet au 28 août - hors week-end et 14 juillet.

Les horaires sont précisés sur la plaquette que vous avez lue pour effectuer l'inscription de votre enfant.

Pourquoi avoir changé les horaires ?

Afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants de profiter du centre de loisirs : en effet, nos groupes doivent être fixes du matin au soir, et ne permettent aucun mélange entre enfants de groupes différents. Nous ne pouvons donc pas proposer une plage d'arrivée aussi large qu'avant. La totalité de l'équipe est également mobilisée du matin jusqu'au soir. Pensez à eux, ils font déjà des journées de 10h. (50h par semaine)

Nos horaires comprennent également un temps de préparation du matériel de la journée, et un temps de désinfection.

Pourquoi avoir réduit les groupes ?

Afin d'assurer la mise en place du protocole sanitaire, assurer les taux d'encadrements réglementaires, et permettre tout simplement aux enfants de vivre pleinement leurs vacances avec le moins de limite d'espace possible. Nous ne pouvons ni pousser les murs, ni dédoubler les animateurs, et encore moins empiler les enfants.

Après réflexion avec l'équipe d'animation, nous sommes tout de même parvenus à ouvrir 2 groupes de 12 enfants entre 3 et 6 ans et 2 groupes de 12 enfants entre 6 et 11 ans. Nous accueillerons 48 enfants à la semaine pendant 8 semaines.

Pourquoi n'ai-je pas eu toutes les semaines que je demandais ?

Comme il vous a été précisé lors du mail annonçant les modalités d'inscriptions, le nombre réduit de places nous a contraint à prioriser certaines familles et à répartir équitablement les semaines entre les enfants. Si vous n'avez pas obtenu de confirmation pour une ou plusieurs semaines attendues, vous avez automatiquement été placés sur liste d'attente. L'effort doit être collectif pour permettre que le centre de loisirs profite au plus grand nombre.

Il y aura des nuitées ?

Les conditions sanitaires actuelles rendent compliquées la mise en place de nuitées, en conséquent, aucune nuitée n'a été programmée sur l'été pour l'instant.

Et des sorties ?

Les conditions sanitaires actuelles rendent trop compliquées l'organisation de sorties. Nous miserons plutôt sur la venue d'intervenants extérieurs ou les petites sorties de proximité.

Puis-je désinscrire mon enfant certains jours ?

L'inscription lors des grandes vacances est nécessairement à la semaine. Seules les absences sur présentation d'un certificat médical pourront être remboursées.

J'ai des modifications d'emploi du temps, que faire ?

Prévenez le plus rapidement possible la MJC afin de libérer la place pour une autre famille. Vous avez jusqu'au mercredi précédant la semaine en question pour nous faire parvenir l'information et annuler la totalité de la semaine.

Où se déroulera l'accueil ? Que mettre dans son sac ? Peut-il apporter des jouets ?

Toutes ces informations sont déjà précisées dans la plaquette que vous avez lue pour procéder à l'inscription.

Les tarifs ont changés ?

La MJC a voté le maintien des tarifs pour cette année. Les montants sont identiques à ceux de l'été précédent.

Mon enfant peut-il changer de groupe ?

En aucun cas. Le protocole sanitaire nous contraint au maintien de groupes fixes à la semaine et plus si possible.

Comment être informés de la vie du centre de loisirs (inscription, photos, informations...)

En vous abonnant à la newsletter de la MJC

En vous abonnant à la page Facebook de la MJC

En rejoignant le groupe privé Facebook « Accueil de loisirs de la MJC de Saint Nicolas de Port »

Si vous souhaitez vous investir ponctuellement dans la vie du centre (partage d'expérience, intervention de découverte...) n'hésitez pas à nous contacter !